Date imprimée: 8/6/2015 Page 1 / 6

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom: PTOUCH 2X +SSPR 6PK SATIN HUNT Date de Révision:

CLUB GRN

Product Identifier: 268414

Classe/Utilsation du

Produit:

Topcoat/Aerosol

Société/Entreprise: Rust-Oleum Consumer Brands Canada

(RCBC)

200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8

Canada

Préparée par: Service des affaires réglementaires

Numéro de téléphone d

'urgence:

Hotline de 24 heures: 847-367-7700

Fabricant:

Société/Entreprise:

Rust-Oleum Consumer Brands Canada

(RCBC)

8/6/2015

Nouvelles CE

200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8

Canada

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit







Mention d'avertissement

Danger

MENTIONS DE DANGER SGH

Aérosol inflammable, catégorie 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.

Irritation oculaire, catégorie 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT, exposition simple, catégorie 3, H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

NE

Mutagénicité des cellules germinales, H340

catégorie 1B

Peut induire des anomalies génétiques. Classé mutagène de catégorie 1 si un ingrédient est présent à une concentration supérieure ou égale à 0,1%.

S'applique aux liquides, aux solides (unités en m/m) et aux gaz (v/v). La substance peut également avoir sa propre limite d'exposition. Les voies

d'exposition dépendent de la forme de l'ingrédient.

Cancérogénicité, catégorie 1B H350 Peut provoquer le cancer. Classé cancérogène de catégorie 1 sur la base des

données épidémiologiques et/ou animales. Les mélanges sont classés cancérogènes lorsqu'au moins 1 ingrédient a été classé cancérogène et est présent à une concentration supérieure ou égale à 0,1%. Les voies

d'exposition dépendent de la forme de l'ingrédient.

STOT, exposition répétée, catégorie 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201

Se procurer les instructions avant utilisation.

Date imprimée: 8/6/2015 Page 2 / 6

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant P305+P351+P338

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C /

3. Information sur les composants

SUBSTANCES DANGEREUSES

| Nom chimique | <u>N° CAS</u> | Wt.% Range | Symbols GHS | Phrases GHS |
|---|---------------|---------------|---------------------|----------------------|
| Acétone | 67-64-1 | 25-50 | GHS02-GHS07 | H225-319-336 |
| Propane | 74-98-6 | 10-25 | Aucune information. | Aucune information. |
| Hydrocarbure Aliphatique | 64742-89-8 | 10-25 | GHS08 | H304-340-350 |
| N-Butane | 106-97-8 | 2.5-10 | Aucune information. | Aucune information. |
| Dioxyde de Titane | 1317-80-2 | 2.5-10 | Aucune information. | Aucune information. |
| Distillats, Hydrotreated, Léger | 64742-49-0 | 2.5-10 | GHS08 | H304 |
| Xylène | 1330-20-7 | 2.5-10 | GHS02-GHS07 | H226-312-315-332 |
| Solvant Naphta; Alphatique Moyen | 64742-88-7 | 1.0-2.5 | GHS08 | H304-372 |
| Éthylbenzène | 100-41-4 | 0.1-1.0 | GHS02-GHS07 | H225-332 |
| Noir de Carbone | 1333-86-4 | 0.1-1.0 | Aucune information. | Aucune information. |
| Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle | 111-76-2 | 0.1-1.0 | GHS06 | H302-311-315-319-330 |
| Solvant Stoddard | 8052-41-3 | 0.1-1.0 | GHS08 | H304-340-350-372 |

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d'ingestion: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :

Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

Date imprimée: 8/6/2015 Page 3 / 6

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -3°C. DANGER!

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!L'eau pulverisee pourrait s'averer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Du materiel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait etre utilise. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Isoler l'endroit dangereux et empecher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protege d'acceder aux lieux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser uniquement dans un endroit convenablement ventile. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite du produit et sur les etiquettes, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage: Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Contenu sous pression. Ne pas entreposer a plus de 49 degres C (120 degres F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Contenu sous pression. Ne pas exposer a la chaleur ni entreposer a des temperatures superieures a 49 degres C (120 degres F). Éviter la chaleur excessive. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

| Nom chimique | N° CAS | % du poids moins que | ACGIH TLV- TWA | ACGIH TLV- STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL- CEILING |
|---|------------|-------------------------|-------------------|--------------------|--------------|----------------------|
| Acétone | 67-64-1 | 35.0 | 500 ppm | 750 ppm | 1000 ppm | N.E. |
| Propane | 74-98-6 | 20.0 | 1000 ppm | N.E. | 1000 ppm | N.E. |
| Hydrocarbure Aliphatique | 64742-89-8 | 15.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| N-Butane | 106-97-8 | 10.0 | N.E. | 1000 ppm | N.E. | N.E. |
| Dioxyde de Titane | 1317-80-2 | 10.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Distillats, Hydrotreated, Léger | 64742-49-0 | 5.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Xylène | 1330-20-7 | 5.0 | 100 ppm | 150 ppm | 100 ppm | N.E. |
| Solvant Naphta; Alphatique Moyen | 64742-88-7 | 5.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Éthylbenzène | 100-41-4 | 1.0 | 20 ppm | N.E. | 100 ppm | N.E. |
| Noir de Carbone | 1333-86-4 | 1.0 | 3 mg/m3 | N.E. | 3.5 mg/m3 | N.E. |
| Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle | 111-76-2 | 1.0 | 20 ppm | N.E. | 50 ppm | N.E. |
| Solvant Stoddard | 8052-41-3 | 1.0 | 100 ppm | N.E. | 500 ppm | N.E. |

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Utiliser du materiel de ventilation a l'epreuve des explosions. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Date imprimée: 8/6/2015 Page 4 / 6

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'equipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:Jet en brumeEtat Physique:LiquideOdeur:Comme un solvantSeuil de l'odeur:N.E.Relative Density:0.752pH:N.A

Point de congélation, ° C: Non déterminé Viscosité: Non déterminé

Solubilité à l'eau: Pue Coéf de partition Octanol-Eau

Decompostion Temp., °C: Non déterminé (Kow): Non déterminé

Plage du point d'ébullition: -24 - 3,000 Explosive Limits, vol%: 0.9 - 13.0 Inflammabilité: Supporte la combustion Point d'éclair, °C: -96

Taux d'évaporation: Plus rapidement que l'Éther Auto-ignition Temp., °C: Non déterminé

Densité de vapeur: Plus lourd que l'air Pression de vapeur, mmHg: Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: La substance peut provoquer une legere irritation cutanee. Peut provoquer une irritation cutanee. Il pourrait se produire des reactions allergiques. Le contact prolonge ou repete peut causer une irritation cutanee.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingere. Risque d'aspiration si ingere; peut penetrer dans les poumons et causer des lesions.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Peut causer des troubles du systeme nerveux central (narcose occasionnant une perte de coordination, une faiblesse, de la fatigue, de la confusion mentale et une vue brouillee) et/ou des lesions. Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du

Date imprimée: 8/6/2015 Page 5 / 6

systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. Contient du noir de carbone. On a observe une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats avant ete exposes pendant de longues periodes a des concentrations excessives de noir de carbone et a plusieurs particules de poussiere fines insolubles. On n'a pas observe de tumeur chez d'autres especes animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'etude similaires. Des etudes epidemiologiques portant sur des travailleurs Nord-Americains n'ont indique aucun effet nefaste sur la sante cliniquement significatif decoulant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - < Possiblement cancerogene pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a propose de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancerogene pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prevue lors de l'application au pinceau ou lors du sechage. Le risque de surexposition depend de la duree et du niveau d'exposition a la poussiere provenant du sablage repete de surfaces ou au brouillard de pulverisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux. comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| N° CAS | Nom chimique | LD50 par voie orale | <u>LD50 par voie</u> cutanée | Vapeur CL50 |
|------------|---|---------------------|---------------------------------|----------------|
| 67-64-1 | Acétone | N.I. | N.I. | 50.1 mg/L Rat |
| 74-98-6 | Propane | N.I. | N.I. | 658 mg/L Rat |
| 64742-89-8 | Hydrocarbure Aliphatique | N.I. | 3000 mg/kg Rabbit | N.I. |
| 106-97-8 | N-Butane | N.I. | N.I. | 658 mg/L Rat |
| 64742-49-0 | Distillats, Hydrotreated, Léger | >5000 mg/kg Rat | >3160 mg/kg Rabbit | N.I. |
| 1330-20-7 | Xylène | 4300 mg/kg Rat | Ň.I. | 47635 mg/L Rat |
| 64742-88-7 | Solvant Naphta; Alphatique Moyen | >5000 mg/kg Rat | 3000 mg/kg Rabbit | 4951 mg/L Rat |
| 100-41-4 | Éthylbenzène | 3500 mg/kg Rat | 15354 mg/kg Rabbit | 17.2 mg/L Rat |
| 111-76-2 | Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle | 470 mg/kg Rat | 220 mg/kg Rabbit | N.I. |

N.I. - Aucune Information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un melange des composantes indiquees.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts.

14. Informations relatives au transport

| | National (USDOT) | International (IMDG) | <u>Aérien (IATA)</u> | TDG (Canada) |
|---------------------|---|----------------------|----------------------|---|
| UN Number: | N.A | 1950 | 1950 | N.A |
| Nom UN:: | Peindre les produits en quantités limitées | Aérosol, inflammable | Aérosol, inflammable | Peindre les produits en quantités limitées |
| Classe de danger : | N.A | 2.1 | 2.1 | N.A |
| Groupe d'emballage: | N.A | N.A | N.A | N.A |
| Quantité Limitée: | Oui | Oui | Oui | Oui |

15. Informations règlementaires

Date imprimée: 8/6/2015 Page 6 / 6

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Pression, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimiqueN° CASXylène1330-20-7Éthylbenzène100-41-4Éther d'éthylèneglycol et de monobutyle111-76-2

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* Inflammabilité: 4 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 4 Instabilité 0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 547

CE DATE DE RÉVISION: 8/6/2015

MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Consumer Brands Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Consumer Brands Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.